

COMPTE-RENDU

Réunion de concertation

Jeudi 2 février 2023, de 18h30 à 20h20

Salle Saint-Augustin, place de l'église Saint-Augustin



Etaient présents :

- 80 participants
- Laurent Guillemain, Maire-adjoint du quartier de Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux.
- Justine Morel, Responsable du Centre Etudes, Direction du développement et de l'aménagement, Bordeaux Métropole.
- Nicolas Desmard, Delphine Struxiano, Direction du développement et de l'aménagement, Bordeaux Métropole.
- Véronique Augé, Jean-Marc Compagno, Benoit Nicot, Mairie de quartier Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux.
- Isabelle Burssens, Oriane Lefeuvre, Pauline Legardien, Pascal Jarry, Mission Démocratie Permanente.

I – AMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉGLISE SAINT-AUGUSTIN PAR JUSTINE MOREL, RESPONSABLE DU CENTRE D'ETUDES, DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT, BORDEAUX METROPOLE

A - CONTEXTE

Le projet de requalification de la place Saint-Augustin a été évoqué lors du Conseil de quartier en mai 2022 et présenté lors du conseil de quartier du 18 janvier 2023.

A cette occasion, un rendez-vous a été pris avec les habitants pour participer à un temps de travail sur l'aménagement de la place de l'église Saint-Augustin autour des 4 thèmes suivants : les usages ludiques de la place, le mobilier, la palette végétale et le stationnement.

B - PRESENTATION DU PROJET

Au préalable du travail en atelier, il est fait état qu'une réflexion entamée en 2016 avait mobilisé de nombreuses associations afin de faire évoluer la place. Les premiers travaux se sont traduits par l'implantation de mobilier et de végétaux.

Par la suite, les riverains ont demandé que le périmètre de réflexion s'étende aux abords de La Poste, de la Caisse d'Epargne et de l'église. Un questionnaire a alors été diffusé. En résultat, 87 % des 416 répondants se sont déclarés favorables à la fermeture de la place, c'est-à-dire à sa piétonnisation.

Les éléments qui sont ressortis du dialogue citoyen :



Ce qui est ressorti du dialogue citoyen pour l'aménagement de la place et des rues adjacentes

- faire des **animations** associatives, commerciales
- pratiquer le **sport**, ping-pong, basket, glisse urbaine, boulodrome...
- **jouer** : marelles, trottinettes... place des enfants
- Installer du mobilier urbain spécifique, **bancs**
- sécuriser, **limiter la vitesse**
- stationner en **voiture ou pas**/ gratuit ou payant
- stationner les **vélos**
- **végétaliser** : arbres fruitiers, ombre
- ajouter des composteurs
- faire **disparaître les voitures** de la place
- installer une recharge de **voiture électrique**
- ne **pas privatiser les places** de stationnement (salariés des banques)
- permettre aux **piétons** et **PMR** de sentir en **sécurité**
- créer un espace avec une **œuvre d'art**.
- développer le **commerce**

Le programme présenté lors du dernier conseil de quartier du 18 janvier 2023 fait ressortir les réponses des riverains concernant l'aménagement de la place pour les animations, le sport, le jeu, le mobilier, la limitation de vitesse, la circulation à vélo, la végétalisation des lieux, le développement des commerces, etc.

Il poursuit deux grands objectifs :

- végétaliser la place, tout en maintenant l'activité ;
- apaiser la place en la rendant plus piétonne, notamment pour les enfants.

Le projet prévoit:

- d'effacer l'aspect routier qui subsiste entre l'église et la mairie de quartier ;
- d'étendre le jardin de Lili sur la rue de Cantenac, laquelle serait piétonnisée ;
- de supprimer un barreau de voirie derrière l'église et créer un espace de jeu, de pause et de rafraîchissement ;
- de maintenir la circulation devant La Poste et créer une zone de rencontres.



Projet de requalification de la place de l'Eglise Saint Augustin



Programme : apaiser, végétaliser

- **Végétaliser cet espace central du quartier** : offrir de la fraîcheur, de l'ombre, sans contraindre les animations culturelles et commerciales
- **Améliorer le confort et la sécurité des piétons et vélos** : réduire la vitesse des voitures, sécuriser les traversées piétonnes (beaucoup de scolaires), développer et sécuriser les aménagements cyclables

Calendrier :

- **2022** : études et préalables techniques
- **2023** : travaux des concessionnaires, renouvellement des réseaux et branchements (Régaz notamment)
- **Objectif 1e semestre 2024** : démarrage des travaux de requalification de la place

A présent, le calendrier fixe - en 2023 - le renouvellement des réseaux de la place et des rues voisines. Les travaux de requalification de la place débiteront quant à eux au 1^{er} semestre 2024.

L'objectif est de favoriser le réemploi des matériaux en bon état, de recourir aux matériaux les plus naturels (pavés), vertueux, clairs et perméables possibles, ainsi que de mettre en place des usages et des marquages ludiques et artistiques.

Il s'agit également d'enfouir les bornes et les bacs à verre.

Enfin, le projet prévoit de changer certains sens de circulation afin de sécuriser la circulation pour les cyclistes et de travailler sur les largeurs de voies afin de réduire la vitesse des véhicules.

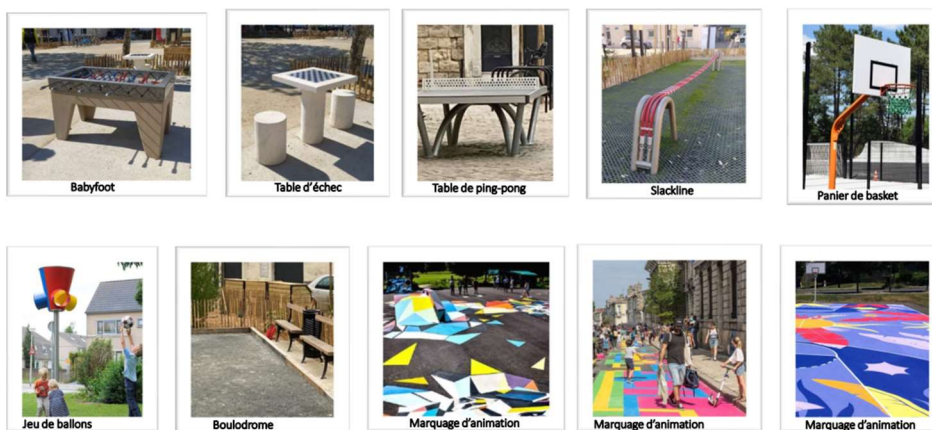


C - DES PROPOSITIONS D'EQUIPEMENTS ET DE VEGETAUX

Avant d'inviter les participants à travailler en tables-rondes, des supports relatifs aux 4 thèmes (les espaces publics ludiques, le mobilier urbain, la végétalisation, le stationnement à partir du plan de la place Saint-Augustin et des rues voisines) sont mis à leur disposition afin de faciliter leurs choix.



1/ les usages ludiques de la place

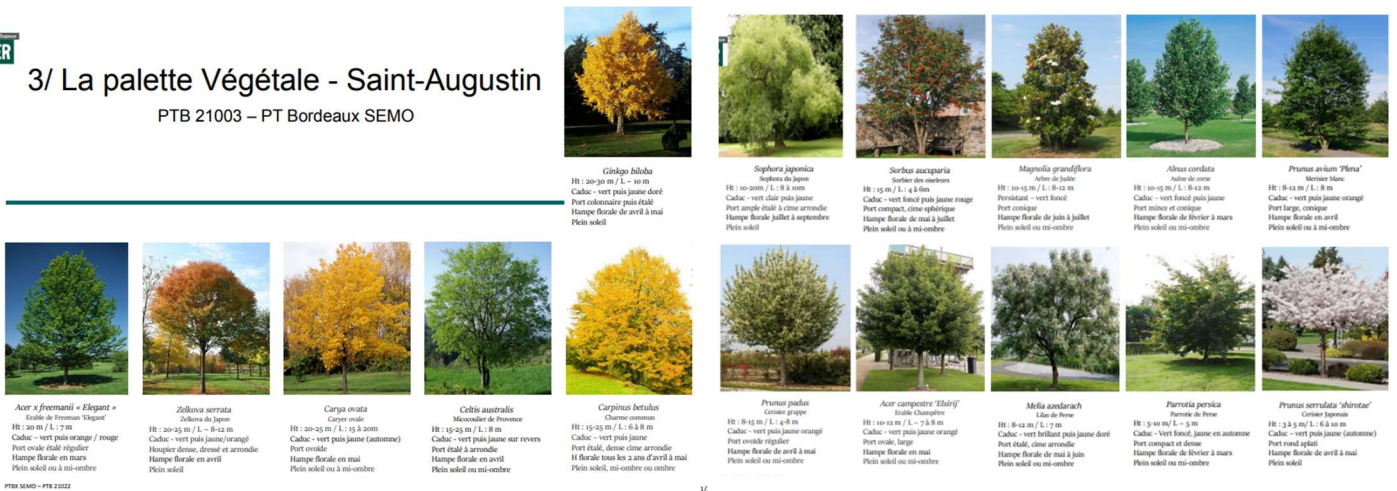


2/ le mobilier

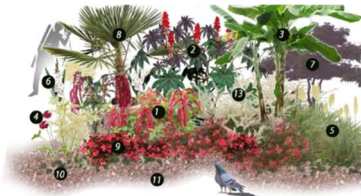


3/ La palette Végétale - Saint-Augustin

PTB 21003 - PT Bordeaux SEMO



Exemple de palette d'ailleurs et d'ici



- 1) terre ou autres oeuvres sols (Stipa tenuifolia, Geniville, Dryopteris Erythronis lit autres fougères persistantes, Fuchsia wallenii, Carex divers, Teucrium, menthe, verbeane ou autres aromatiques rustiques etc)
- 2) Paillis minéral (type copeaux ou fibres)
3) protège l'humidité et le chaleur du sol



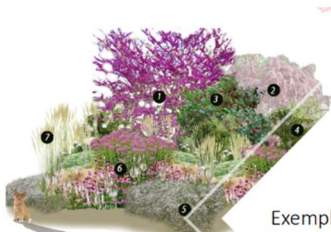
1) Anemone pulsatilla, 2) Fuchsia hybrida, 3) Hakkaria rigida, 4) Ranunculus acris, 5) Cnicus altissimus, 6) Tomate parvifolia, 7) Arbutus unedo, 8) Euphyasia scabra, 9) Gypsophila, 10) Mélange de vivaces: Salvia herbicifolia, Ranunculus flammula, 11) Mélange de vivaces: Stipa tenuifolia, Festuca ovina, Pennisetum

Exemple de palette d'hier et d'aujourd'hui

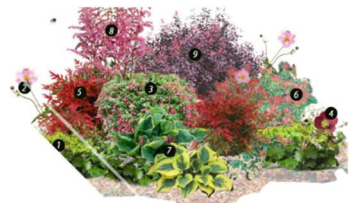


1) Anemone pulsatilla, 2) Fuchsia hybrida, 3) Hakkaria rigida, 4) Ranunculus acris, 5) Cnicus altissimus, 6) Tomate parvifolia, 7) Arbutus unedo, 8) Euphyasia scabra, 9) Gypsophila, 10) Mélange de vivaces: Salvia herbicifolia, Ranunculus flammula

L'exemple des 4 saisons :



1) Anemone pulsatilla, 2) Fuchsia hybrida, 3) Hakkaria rigida, 4) Ranunculus acris, 5) Cnicus altissimus, 6) Tomate parvifolia, 7) Arbutus unedo, 8) Euphyasia scabra, 9) Gypsophila, 10) Mélange de vivaces: Salvia herbicifolia, Ranunculus flammula



1) Anemone pulsatilla, 2) Fuchsia hybrida, 3) Hakkaria rigida, 4) Ranunculus acris, 5) Cnicus altissimus, 6) Tomate parvifolia, 7) Arbutus unedo, 8) Euphyasia scabra, 9) Gypsophila, 10) Mélange de vivaces: Salvia herbicifolia, Ranunculus flammula

4/ Le stationnement :

Mise aux normes et recommandations nationales

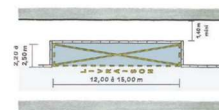
- Loi d'orientation sur les mobilités, 24.11.2019 : neutralisation du stationnement motorisé dans les 5 mètres en amont d'un passage piéton, d'ici le 31 12 2026.



- Suppression des stationnements en bataille ou en épi : accidentologie dans une rue passante, en particulier pour les cyclistes (angle mort).

Le stationnement : pour quels usages ?

- PMR : dimensions réglementaires
- Arrêt minute : limitation 20 ou 30 mn
- Stationnement recharge électrique (obligation de proposer une place type PMR)
- Stationnement pour les deux roues motorisés (avec ou sans arceaux motos)
- Stationnement vélos
- Places manutentions
- Places réservées aux convoyeurs de fonds devant les banques



II - ATELIERS

A – TABLE 1 : animée par Jean-Marc Compagno et Benoit Nicot

Préambule

Les participants remettent en cause la méthode de travail proposée par Bordeaux Métropole. Ils reviennent sur le contenu du questionnaire réalisé en 2018 dans le cadre de la consultation faite parallèlement à l'expérimentation de fermeture de la place. Le questionnaire avait pour objectif de recueillir l'avis des citoyens sur cette piétonisation mais également sur les animations et les aménagements potentiels à mettre en œuvre pour faire de ce lieu le cœur de Saint-Augustin.

Les espaces ludiques

Il est souhaité un espace mixte, intergénérationnel, dans lequel les gens se respectent et où l'on trouverait un baby-foot, des tables d'échec et des tables de ping-pong. Il est souligné l'importance qu'il faut accorder à la durabilité de ce mobilier.

Le mobilier

Les riverains souhaitent également :

- une 2^{ème} fontaine à eau devant la mairie ;
- 1 vélobox, à condition qu'elle ne prenne pas une place de stationnement ;
- du mobilier comme celui du « Carré des as » ;
- et des bancs avec des accoudoirs.

La végétalisation

Les participants souhaitent une structure végétalisée qui génère de l'ombre.

Le stationnement

Les riverains se plaignent que le projet implique la suppression de près de 80 % des places de stationnement autour de l'église (passage d'environ 50 places à approximativement 10 places) . Pour un administré, ce constat d'une telle rupture sur une zone centrale du quartier n'est pas acceptable.

Plan table 1 :



B – TABLE 2 : animée par Nicolas Desmard et Oriane Lefevre

Préambule

Avant de commencer à travailler sur les thématiques proposées, les riverains reviennent sur les changements de sens de circulation projetés en début de réunion (et notamment l'inversion de sens de la rue de l'église Saint-Augustin). Ils craignent une congestion au carrefour de la rue du Grand Maurian et de la place de l'église Saint-Augustin.

Ils se plaignent de la suppression des 38 places de stationnement sans proposition de report à proximité.

Les espaces ludiques

Les habitants souhaitent :

- maintenir le jardin de Lili fermé par des barrières (y compris rue Emile Combes) ; il est mentionné que le portillon ne ferme pas très bien ;
- maintenir les jeux pour les petits dans le jardin de Lili ;
- agrandir l'aire de jeux avec la fermeture de la rue Cantenac ;
- privilégier les jeux pour enfants / adolescents au droit du jardin de Lili (zone extension du jardin existant), en y installant une table de ping-pong et un panier de basket ;
- que les aires de jeux soient closes par des barrières notamment côté rue ;
- et privilégier des jeux pour adultes installés à l'arrière de l'église : boulo-drome et jeu d'échec.

Le mobilier

Les riverains souhaitent :

- l'installation de chiliennes sur l'espace végétalisé au droit des commerces (triangle) : toutefois, cette proposition ne fait pas l'unanimité en raison de la proximité des véhicules,
- des bancs sans accoudoirs à positionner à l'ombre des arbres (y compris côté rue Jenny Lépreux),
- le maintien des chaises colorées situées sous les arbres à proximité de la mairie de quartier,
- le positionnement de fontaines à boire et de corbeilles à proximité des aires de jeux,
- des arceaux vélos côté La Poste et au droit de l'église (rue de l'église St Augustin),
- une table de pique-nique sur le terrain situé à côté de la Bibliothèque,
- et des bancs qui encercleraient l'arbre.
- Ils préfèrent que l'accès véhicules du parvis (commerçants, pompes funèbres, etc.) se fasse du côté de la rue du Grand Maurian afin de limiter la circulation de véhicules sur la rue de l'église Saint Augustin.
- Ils ne souhaitent pas de composteur supplémentaire, ni de vélobox.

La végétalisation

Les participants souhaiteraient :

- une diversité d'arbres ayant des périodes de floraison différentes,

- des arbres de hautes tiges et peu allergisants avec une couronne assez importante et à feuilles persistantes afin d'avoir un maximum d'ombre et peu de feuilles au sol en période automnale.

Le stationnement

-Les participants de cette table-ronde se plaignent du nombre important de places supprimées sans offre de report. Certains d'entre eux proposent l'ajout de places de stationnement longitudinal à l'arrière de l'église (du côté des habitations).

-Ils souhaitent également positionner les places PMR au droit de la pharmacie et non sur l'îlot en triangle.

-Ils se plaignent du peu de places dédiées aux véhicules électriques.

-Ils font remarquer qu'aujourd'hui les bus scolaires (et bus des JSA) stationnent dans l'encoche (arrêt de bus) au droit de l'église.

-Ils s'interrogent : « Où se gareront-ils demain ? Sur la chaussée (danger) ? »

De même l'arrêt de bus en pleine voie leur semble dangereux notamment quand un cycliste doublera un bus.

-Concernant les modifications de circulation, ils proposent de faire une période d'essai (pendant quelques mois).

Plan table 2 :



C – TABLE 3 : animée par Isabelle Burssens et Delphine Struxiano

Préambule

Il est souligné que la circulation est devenue impossible depuis la fermeture de la place à la circulation. La pollution et les nuisances se sont accrues rue Emile Combes. Il n'est pas souhaité que des places de stationnement soient supprimées.

Les espaces ludiques

Il est désiré un marquage au sol uniquement mais pas une multitude de jeux : "Les enfants font déjà assez de bruit et courent partout, ils sont dangereux avec leurs trottinettes et leurs vélos".

Une personne souhaite néanmoins la présence d'un boulodrome à l'arrière de l'église.

Le mobilier

Il est demandé :

- une table de pique-nique sur l'espace vert devant La Poste (cf. plan) ;
- des chaises et des bancs avec des accoudoirs sur l'esplanade ;
- une fontaine à eau et des poubelles disséminées partout autour de la place (cf. plan) ;
- l'installation d'arceaux vélo à côté de l'école.

Ils jugent nécessaire de sécuriser le bord de la place côté rue Jenny Lépreux par des barrières (jeux de ballon sur le parvis de l'Eglise).

En revanche, les composteurs ne sont pas plébiscités.

La végétalisation

Un habitant alerte sur le fait de ne pas mettre trop de caduques car le ramassage des feuilles n'est pas systématiquement réalisé dans le quartier.

Il est souhaité la végétalisation à l'angle ainsi qu'autour de l'église (bacs/parterres) mais également la plantation d'arbres rue Cantenac.

Afin de ne pas masquer la façade de l'église et de laisser libre le parvis pour le jeu des enfants, les habitants ne désirent pas d'arbre devant l'église.

Le stationnement

Il est souhaité :

“Pas de suppression”, “optimisation de l'existant”, “mise aux normes des places en épis” (pas possible).

-Le problème des places PMR qui sont toujours occupées est souligné.

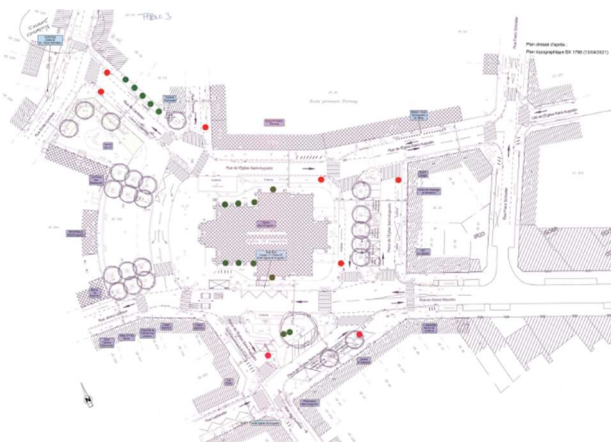
Il n'est pas souhaité de contrôle mais la vidéosurveillance est requise afin d'accroître la surveillance du stationnement illicite.

Pour d'autres : “C'est une façon déguisée de mettre en place le stationnement payant”.

“Ne faudrait-il pas y passer ?”

Enfin, l'association “Habiter Saint-Augustin” souhaite qu'un comptage des voitures des riverains aux alentours et des commerçants soit effectué.

Plan table 3 :



D – TABLE 4 : animée par Pauline Legardien et Justine Morel

Les espaces ludiques

- Les habitants désirent un marquage d'animation qui serait à travailler avec les écoles. Ce marquage pourrait être éphémère et changer tous les ans.

- Ils valident le panier de basket et la table d'échec mais s'opposent au boulo-drome.

- Ils répartissent les jeux de la façon suivante : pour les plus de 6 ans, les jeux seraient implantés à côté du parc et pour les adolescents, les jeux seraient implantés derrière l'église.

- Ils aimeraient aussi que des ralentisseurs soient installés devant la Caisse d'Epargne.

Le mobilier

-Ils évoquent le souhait d'avoir plus de bancs avec des accoudoirs ou sans – sauf devant l'école. Ils ne souhaitent pas l'installation de chiliennes, ni de bancs vides qui représentent un véritable danger pour les enfants qui peuvent tomber en basculant.

-Ils sont propices à l'implantation d'une table de pique-nique PMR mais ne sont pas favorables à l'implantation d'une vélobox.

- Ils proposent de descendre le composteur actuel mais de ne pas en ajouter d'autres.

La végétalisation

Ils souhaitent avoir des arbres qui perdent le moins de feuilles possibles et qui ne soient pas très hauts. Néanmoins, il faudrait des arbres qui perdent leurs feuilles devant les maisons afin de laisser rentrer plus de lumière en hiver dans les habitations.

Un point d'attention est à porter aux arbres avec le marché.

La Palette 4 saisons est appréciée, « avoir un peu de tout, avoir des couleurs locales ».

Cependant, au niveau du choix certains habitants estiment qu'ils ne sont pas compétents : « Nous n'avons pas les compétences pour parler des arbres ».

Alors que d'autres participants souhaitent au contraire pouvoir s'exprimer (un érable, un ginko, etc.).

Concernant les arbres sur la place : « il faut qu'ils supportent le soleil, qu'ils soient grands ».

Le stationnement

Il est souhaité : un arrêt minute afin de pouvoir s'arrêter pour jeter le verre, avoir le stationnement payant afin d'éviter les voitures ventouses.

Plan table 4 :



III CONCLUSION

Benoit Nicot, Secrétaire Général de la mairie de quartier, fait part de la possibilité pour les riverains de faire parvenir de nouvelles contributions, commentaires et avis en mairie de quartier jusqu'à mi-avril 2023.

Il est convenu qu'à l'issue d'un temps de travail nécessaire au service de Bordeaux Métropole pour prendre en compte tous les éléments récoltés, une nouvelle réunion sera organisée afin de présenter l'aménagement de la place de l'église Saint-Augustin.